Rapport annuel 2019



Gérée par Retraites Populaires

cip caisse intercommunale de pensions

Sommaire

Message du Président 3

Chiffres clés 5

La CIP en 2019 6

Effectifs et prestations

Placements et performance

Degré de couverture

Parc immobilier

Composition du Conseil d'administration 14

Développement durable 15

Message du Président

L'année écoulée a été marquée pour la Caisse intercommunale de pensions (CIP) par l'entrée en vigueur d'un nouveau plan de prévoyance au 1er janvier et une rare progression de presque toutes les classes d'actifs. À fin 2019, la Caisse affiche une performance nette de + 13,4% (contre – 2,5% en 2018). Ce résultat très positif a permis notamment d'alimenter la réserve de fluctuation de valeur, destinée à pallier les résultats moins réjouissants qui, inévitablement, viendront ponctuer certains exercices à venir.

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2019

Avec une performance nette de + 13,4% en 2019, contre – 2,5% en 2018 et + 7,9% en 2017, la CIP enregistre un résultat réjouissant. La performance 2019, comparée à celle des années précédentes, démontre clairement la volatilité des marchés financiers que le Conseil d'administration relève exercice après exercice. Ce résultat élevé découle principalement d'une hausse particulière de presque toutes les classes d'actifs. Par ailleurs, il inclut une réévaluation du parc immobilier impactant positivement la performance de la Caisse de + 4,0%. Les paramètres d'évaluation du patrimoine immobilier, jusqu'à présent adaptés tous les trois à cinq ans, seront désormais revus chaque année.

Ces chiffres très positifs ont permis d'alimenter la provision pour l'abaissement du taux technique de CHF 197 millions, ainsi que la réserve de fluctuation de valeur (RFV). Grâce à ces résultats, le niveau de la RFV passe à 48,0% de son objectif en 2019 (contre 22,6% en 2018). Cette performance implique également une hausse du degré de couverture. Ce dernier atteint 72,6% à fin 2019 (68,3% à fin 2018) et reste toujours supérieur au minimum de 65,9% fixé par le chemin de recapitalisation.

En termes d'effectifs, la CIP compte 302 employeurs affiliés représentant un total de 21 031 assurés actifs et pensionnés. La structure de la Caisse reste donc solide.

ENTRÉE EN VIGUEUR DU NOUVEAU PLAN DE PRÉVOYANCE ET TAUX DE COTISATION

Le 1er janvier 2019 a eu lieu le passage à un nouveau plan de prévoyance, achevant ainsi une période de transition pour la CIP. Le plan de prévoyance désormais en vigueur comprend, entre autres nouveautés, un mécanisme de réduction du taux de cotisation. Ce mécanisme, mis en œuvre en cas de contexte favorable et selon certains critères cumulatifs, consiste en la prise en charge par la Caisse d'une part de la cotisation des assurés.

Sur la base des résultats estimés à fin novembre 2019, le Conseil d'administration a décidé d'appliquer ce mécanisme et, par conséquent, la prise en charge par la CIP d'une part de la cotisation des assurés à hauteur de 1% en 2020. Il s'agit bien là d'une décision valable uniquement pour l'exercice 2020. Dorénavant, en décembre de chaque année, le Conseil déterminera de l'application ou non de ce mécanisme pour l'exercice à venir.

PERSPECTIVES

Le maintien d'une diversification des placements, tout en prenant en considération les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (critères ESG), reste la principale priorité du Conseil d'administration. Il continue par ailleurs de tout mettre en œuvre afin de diminuer les risques et d'optimiser la communication envers les différents publics, en adaptant notamment les supports de la CIP à l'évolution digitale.

Les défis qui nous attendent sont nombreux. La forte volatilité des marchés financiers, la persistance des taux d'intérêts négatifs, l'apparition subite de nouveaux virus ou les évolutions à venir dans le domaine de la prévoyance en Suisse restent, par exemple, des enjeux qui complexifient la gestion d'une institution de prévoyance. Après un mois de janvier 2020 relativement stable, l'annonce des premiers cas du COVID-19 en

février a provoqué un début de vent de panique sur les marchés financiers mondiaux, se confirmant au fil des semaines comme un nouveau phénomène perturbateur de l'économie mondiale. On peut y voir qu'une épidémie globale provenant d'une nouvelle maladie inconnue amène encore un élément supplémentaire aux très fortes variations des marchés, gênant le fonctionnement habituel de la vie sociale, le tourisme, l'approvisionnement en matières premières et bouleversant profondément l'activité économique planétaire. Par conséquent, c'est toujours dans ce contexte économique extrêmement instable qu'il convient d'évoluer ; il est donc essentiel de continuer à se concentrer sur des performances à long terme et de garder confiance en l'avenir.

Soyez certaines et certains que votre Conseil d'administration est attentif à tout ce qui se passe dans l'environnement complexe qui entoure la prévoyance et œuvre jour après jour en vue de garantir une saine gestion des actifs qui lui sont confiés.

REMERCIEMENTS

J'exprime tout d'abord mes remerciements aux employeurs affiliés et aux assurés pour la confiance accordée. Et je finirai ce message en remerciant la Direction et les équipes de Retraites Populaires, pour leur travail et leurs conseils avisés dans ces périodes incertaines et mouvementées, notre dévoué délégué au mandat, notre fidèle secrétaire et mes collègues du Conseil d'administration pour l'excellente cohésion animant nos débats et pour leur parfaite collaboration.

JEAN-FRANÇOIS NIKLAUS

Président du Conseil d'administration de la CIP

Chiffres clés

72,6%	Degré de couverture
13,4%	Performance nette
3,69 Mia	Fortune au bilan (CHF)
302	Employeurs affiliés
14'078	Assuré-e-s actifs/actives
6'953	Pensionné-e-s
2,25%	Taux technique (2% en tenant compte des provisions)
48%	Niveau de réserve de fluctuation de valeur (en % de l'objectif fixé)

La CIP en 2019

Effectifs et prestations

Evolution des effectifs

Durant l'année écoulée, la Caisse a intégré l'effectif de quatre nouveaux employeurs et a vu sortir six employeurs (dont deux fusions et un transfert au sein du Centre universitaire de médecine générale et santé publique). À fin 2019, la CIP comptait 302 employeurs représentant un total de 21'031 assurés actifs et pensionnés.

La progression des assurés actifs en 2019 a été de 237 personnes, soit de 1,7% par rapport à 2018. Le nombre de pensionnés a pour sa part augmenté de 268 personnes (+ 4,0%). L'effectif des pensionnés est composé principalement de 60,4% de retraités et 18,7% d'invalides (temporaires et définitifs).

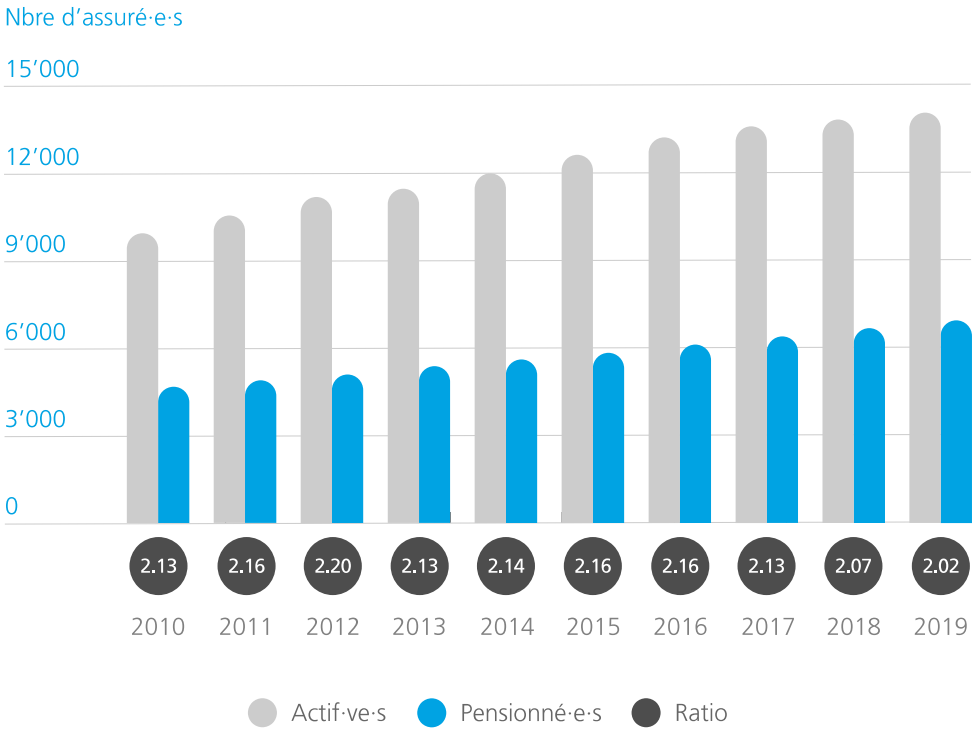
Les âges moyens des assurés actifs et des pensionnés sont stables par rapport aux années précédentes. En 2019, l'âge moyen des assurés actifs atteint 45 ans et 2 mois (2018 : 45 ans et 1 mois). Quant à l'âge moyen des pensionnés touchant des rentes définitives, il est de 71 ans et 3 mois (2018 : 71 ans et 2 mois).

En ce qui concerne l'âge moyen de départ à la retraite, il augmente de 5 mois par rapport à 2018 pour passer à 63 ans à fin 2019.

Le mouvement des membres par effectif est détaillé au chapitre 2 des comptes annuels.

Effectifs au 1er janvier 2020	**Actif-ve-s**	**Pensionné-e-s**
Femme	8'922	2'652
Homme	5'156	3'811
Enfant	/	490
Total	14'078	6'953
Nombre total d'assuré-e-s		**21'031**

Evolution ratio actifs/pensionnés



Bien que le nombre d'assurés actifs augmente, le ratio actifs/pensionnés (rapport entre le nombre d'assurés actifs et le nombre de pensionnés) a tendance à diminuer ces 10 dernières années.

Prestations et ressources

Les ressources totales pour l'année 2019 s'élèvent CHF 331,6 millions, soit CHF 23,5 millions de plus par rapport à 2018. Cette augmentation des ressources plus marquée que les années précédentes s'explique en partie par l'introduction, avec le nouveau plan de prévoyance en vigueur depuis janvier 2019, de 1% supplémentaire pour les cotisations du plan ordinaire.

La CIP a versé en 2019 CHF 166,6 millions de rentes. Les rentes de retraite représentent plus de 68% de ce total. En parallèle aux rentes, la Caisse a également versé CHF 139,7 millions de prestations sous forme de capital. La majorité de ces versements représente les prestations de libre passage des assurés sortants. Au total, l'ensemble des prestations fournies par la CIP durant l'année écoulée s'élève à CHF 306,4 millions.

Plus de détails sont disponibles dans les comptes annuels, rubrique Compte d'exploitation.

Placements et performance

Rétrospectives des marchés

L'année 2019 a été marquée par une forte progression dans toutes les classes d'actifs, à l'exception des liquidités. Les actions ont ainsi effacé en quelques mois les pertes de 2018 pour se maintenir au plus haut tout au long de l'année et terminant entre 20% à 30%. Quant aux obligations, celles-ci présentent également des performances annuelles largement positives, de l'ordre de 5% à 10%.

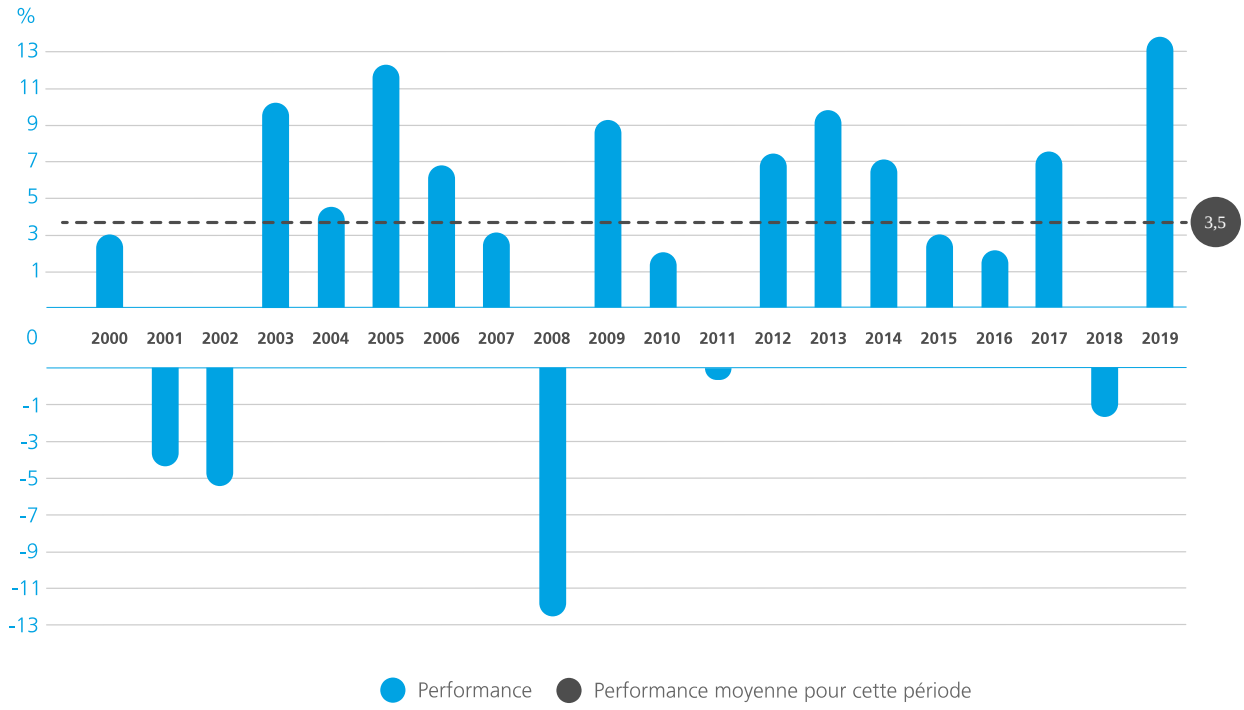
Ce résultat spectaculaire s'explique surtout par le soutien des politiques monétaires mises en place, en particulier aux États-Unis. Le caractère exceptionnel de 2019 ne doit toutefois pas préjuger des performances futures, comme le montre la forte volatilité en début d'année 2020 suite à la propagation du COVID-19.

Performance 2019

Grâce à l'excellente tenue des marchés, la CIP affiche une performance globale nette de 13, 4% (contre – 2,5% en 2018).

Ce résultat positif inclut une réévaluation du parc immobilier qui impacte positivement la performance 2019 de +3,7%. L'adaptation des paramètres permettant d'évaluer le parc immobilier, dont la valorisation était jusqu'à présent effectuée tous les trois à cinq ans, interviendra désormais chaque année.

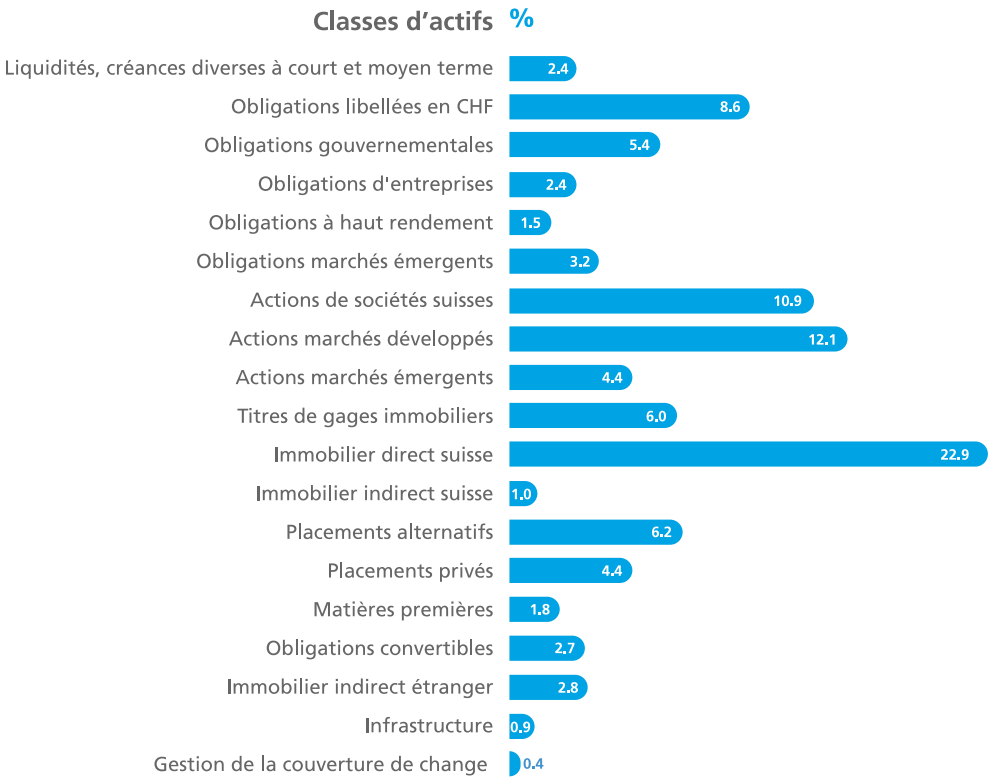
Evolution de la performance



Allocation d'actifs

Le portefeuille de placements de la CIP comprend des investissements répartis dans plusieurs classes d'actifs avec un objectif de diversification optimale. Le choix des investissements est défini par le Conseil d'administration qui tient compte, pour mener à bien sa mission, du risque, des contraintes légales et du besoin de rendement de la Caisse.

Allocation d'actifs effective au 31 décembre 2019



Plus d'explications relatives aux placements figurent au point 6 des comptes annuels.

Degré de couverture

Degré de couverture à fin 2019

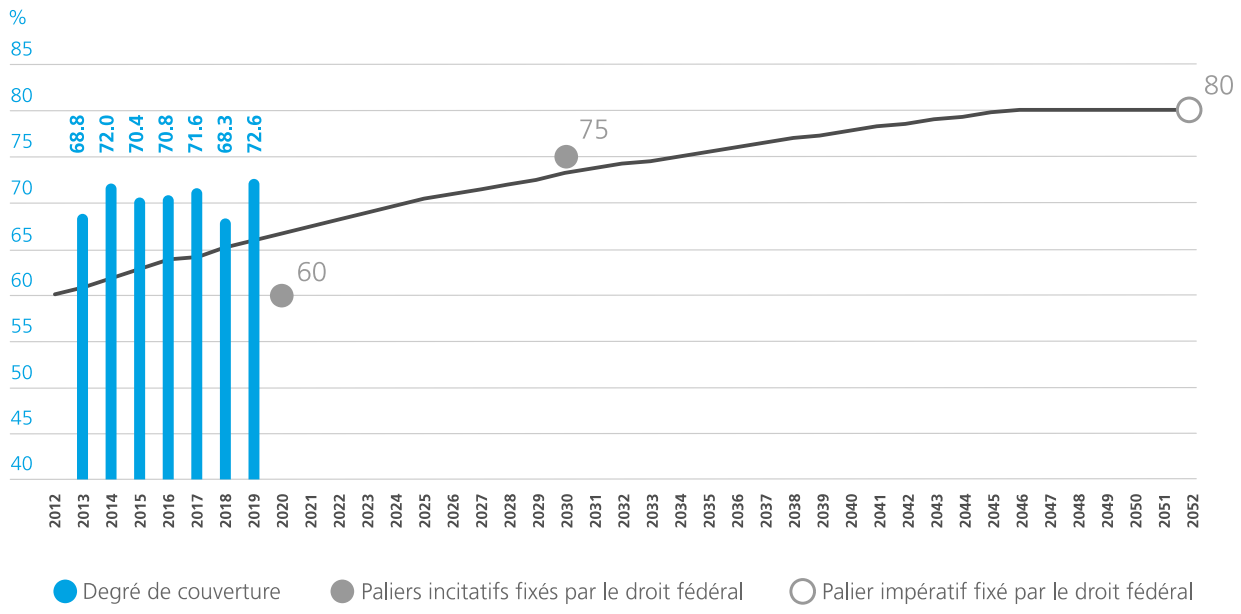
Le degré de couverture (ou taux de couverture) correspond au rapport entre la fortune de la CIP et ses engagements auprès des assurés et pensionnés.

En tant que caisse de pension publique, la CIP n'est pas tenue d'avoir un degré de couverture de 100%. Néanmoins, la législation fédérale impose d'atteindre un degré de couverture minimum de 80% d'ici à 2052. Pour y parvenir, la Caisse suit un chemin de recapitalisation qui définit des paliers intermédiaires à réaliser par année.

A fin 2019, le degré de couverture enregistré est de 72,6%, soit au-dessus des 65,9% fixés pour l'année écoulée par le chemin de recapitalisation.

Des précisions figurent au point 5.9 des comptes annuels.

Evolution du degré de couverture



Parc immobilier

Evolution du patrimoine

Alors que la demande en logements locatifs de petite taille augmente, la recherche d'objets à loyers raisonnables reste soutenue. Dans ce contexte, la CIP continue à entretenir son parc de manière pérenne en s'appuyant notamment sur un outil d'évaluation ESG dans le but d'améliorer durablement son impact lors de la programmation et l'exécution de travaux.

Fidèle à cette approche de gestion et de rénovation responsables, la Caisse a ainsi procédé à la réhabilitation de l'enveloppe et à la rénovation de locaux communs et techniques de bâtiments locatifs à Cully, Lausanne et Orbe.

Cette vision durable s'intègre également dans l'approche de développement qui participe à la diversification des investissements et à la stabilisation des rendements.

Dans ce cadre, la CIP a mis cette année en exploitation 23 appartements à Vevey et a poursuivi la réalisation de plusieurs projets, notamment à Arziers-Le Muids ainsi qu'à Lausen (BL), lesquels devraient accueillir leurs premiers habitants courant 2020. La Caisse a également acquis en 2019 deux immeubles, l'un à Pully, l'autre à Vevey, augmentant ainsi son offre locative.

Patrimoine de la CIP en 2019

103	Immeubles
2073	Appartements
0,58%	Taux de logements disponibles
51	Nouveaux appartements intégrés au parc

Coup de projecteur

Projet Rue du Nord 4 à Vevey

Réalisée par Retraites Populaires pour le compte de la CIP, la construction des 23 logements de la rue du Nord 4 à Vevey a été achevée au 1er novembre 2019. Bénéficiant d'un cadre de vie agréable, à deux pas du centre-ville, cet ensemble s'insère dans un îlot de quartier et offre un environnement propice aux échanges et aux rencontres entre habitants.

AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT

Cette réalisation se distingue par le soin particulier apporté à l'exécution et par les mesures mises en place pour améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment. En effet, outre l'intervention servant à optimiser l'isolation pour renforcer l'enveloppe thermique de l'édifice, l'immeuble a été raccordé au réseau de chauffage à distance existant.

Cette nouvelle réalisation accueille également en toiture 74 panneaux photovoltaïques dont l'essentiel de la production sera consommé sur place au travers des locaux communs et du parking. L'excédent d'électricité sera quant à lui réinjecté dans le réseau du fournisseur local.





UN PROJET EN CONFORMITÉ AVEC LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE LA CIP

À noter également les efforts consentis en termes d'économie d'échelle puisque cette construction a été menée simultanément avec un chantier voisin, situé à la rue des Marronniers. La coordination développée dans le cadre de ce projet a ainsi permis de créer des synergies dans les interventions, notamment pour la reprise en sous-œuvre de la rampe d'accès existante au parking de l'avenue Reller 2-4.

Le projet de la rue du Nord 4 à Vevey a été mené en complète conformité avec la politique d'investissement de la CIP. Il participe à l'objectif de rendement à long terme visant à honorer les engagements pris par la Caisse auprès de ses assurés.

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration constitue l'organe de conduite stratégique de la CIP.

Composé de manière paritaire, le Conseil d'administration comprend 6 membres (3 représentant-e-s des employeurs et 3 représentant-e-s des assuré-e-s) élus par l'Assemblée des délégués. Il est assisté par un secrétaire (hors du Conseil) .

Composition au 1er janvier 2020

Président – Jean-François Niklaus *
Vice-président – Gilbert Gubler **
Membre – Olivier Barraud **
Membre – Frédéric Borloz **
Membre – Laurence Favre *
Membre – Stéphane Roulet *
Secrétaire (hors Conseil) – Claude Recordon

* représentant-e des assuré-e-s | ** représentant-e des employeurs

Développement durable

La CIP s'engage depuis plusieurs années dans le domaine du développement durable, que ce soit dans la gestion de son parc immobilier ou dans sa politique de placement. Elle applique diverses mesures qui peuvent être regroupées en 4 axes présentés ci-après.

En 2019, elle a notamment exclu de son portefeuille actions les investissements dans le charbon et publié un état de sa démarche. Lors de rénovations, une attention particulière est notamment portée à améliorer le bilan énergétique des immeubles. La CIP entend poursuivre sur cette voie et élaborer une stratégie climatique.

Engagement actionnarial
Dialoguer avec les entreprises afin qu'elles améliorent leurs pratiques en matière ESG.

Intégration ESG
Prendre en compte des critères ESG dans la sélection et le suivi des placements.

Inclusion
Investir dans des entreprises ou des projets dont l'activité a un impact positif sur les enjeux ESG.

Exclusion
Exclure du portefeuille certains titres.

Contact et information

Vous trouverez de nombreuses informations à l'adresse www.cipvd.ch. Sur ce site, vous pouvez également vous inscrire à une newsletter qui vous tiendra informé-e-s de l'actualité de la CIP.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement supplémentaire!

Caisse intercommunale de pensions (CIP)
Caroline 9
Case postale 288
1001 Lausanne
Tél.: 021 348 21 11
Fax: 021 348 21 69
info@cipvd.ch
www.cipvd.ch

Gérée par
Retraites Populaires
Caroline 9
Case postale 288
1001 Lausanne
Tél.: 021 348 21 11
Fax: 021 348 21 69
www.retraitespopulaires.ch